

MASTER
ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE **LIVRET**
DE L'ÉTUDIANT.E

2020 - 2021

SOMMAIRE

1. OBJECTIFS DU MASTER	5
2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	9
3. CALENDRIERS	
<i>Master 1</i>	11
<i>Master 2</i>	12
4. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	15
5. PROGRAMMES	
<i>Master 1</i>	24
<i>Master 2</i>	38
6. L'ASSOCIATION TERRESSTRE	63
7. LA CHAIRE ESS ET LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE	67
8. LES MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	71

1. OBJECTIFS DU MASTER

« La coopération n'émerge pas d'une supposée harmonie des intérêts, mais de la nécessité de créer *une nouvelle harmonie*, ou au moins une forme d'ordre, à partir des intérêts contradictoires des coopérateurs. »

John Rogers Commons, *Institutional Economics*, The University of Wisconsin Press, 1934, p. 6.

Le rêve d'un vaste mouvement de dérégulation économique et sociale heureuse, portée par la mondialisation et les nouvelles technologies, avait déjà été récemment mis à mal par la crise des *subprimes*. La pandémie que nous traversons a encore davantage montré la fragilité de cette perspective, fondée sur l'accroissement des richesses privées au détriment des biens communs. Loin de la tentation autoritaire qui se renforce dangereusement depuis plusieurs décennies, l'économie sociale et solidaire propose un vaste ensemble de transformations fondées sur la démocratie et l'association de tous à la production et à la répartition des richesses. Cette ambition se traduit à la fois par de nouvelles formes d'entreprises coopératives et associatives, de nouvelles modalités d'échange monétaire et de nouveaux outils financiers, un renouvellement du rapport à l'éducation et à l'apprentissage, à la consommation, l'élaboration de nouveaux indicateurs de richesse. De tels projets correspondent à une rupture profonde – pas toujours spectaculaire au premier abord – de l'ordre de nos sociétés, que vous serez amenés à porter dans vos carrières professionnelles.

L'objectif principal du diplôme sera ainsi d'acquérir les compétences de conception, de coopération, d'évaluation et d'animation de projets d'innovation sociale et de développement durable au croisement de l'action publique, des activités socioéconomiques des organisations de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, entreprises d'insertion) et de l'intervention des acteurs du développement et de la solidarité (collectivités, associations, ONG). Par sa dimension transversale, ce Master a vocation à accueillir des étudiants et des professionnels (formation continue ou reconversion) ayant acquis un niveau licence (ou équivalent) dans différentes disciplines complémentaires relevant plus particulièrement des sciences sociales, de sociologie ou de science politique, des sciences économiques, de l'administration et du droit. L'approche interdisciplinaire des questions est privilégiée dans la formation, étant entendu que les connaissances propres à chacune des disciplines sont acquises en Master 1. L'accès au Master ESS se fait sur présentation d'un dossier de candidature à l'appui d'un projet professionnel dans le domaine de l'ESS.

En Master 2, la dimension majeure de l'ingénierie de projets repose sur un socle commun d'enseignements et d'apprentissages pour mieux comprendre et analyser les modes d'engagement et de citoyenneté, développer une culture de l'ESS polyvalente et ouverte. Cette formation

se subdivise ensuite en deux parcours distincts : d'une part l'ingénierie de projets d'entrepreneuriat social (1), dédiée à soutenir la créativité et des compétences d'entrepreneuriat génératrices d'innovations sociales, et d'autre part, l'ingénierie de projets de développement durable pour des projets collectifs mobilisant le potentiel des territoires (2).

Le Master est adossé au laboratoire Sociétés, Acteurs et Gouvernement en Europe (SAGE, UMR CNRS 7363, Université de Strasbourg). Le Master IPESS s'est forgée une solide expérience en matière d'innovation pédagogique par l'attention portée aux modèles d'apprentissage qui privilégient la coopération en équipe, le regard réflexif et l'acquisition de compétences spécifiques à l'ESS (dialogue, coopération, ouverture).

La participation et l'engagement d'un riche réseau d'acteurs et de partenaires professionnels a permis la création de la Chaire ESS de l'UHA. Ces partenaires sont :

- Locaux (dont la Ville de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération, l'École supérieure de Praxis sociale, Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne),
- Régionaux (Chambre Régionale de l'Économie sociale et solidaire du Grand Est (CRESS) ; Union Régionale des Structures d'Insertion Économique d'Alsace),
- Nationaux (dont l'ESPER, Économie Sociale Partenaire de l'École de la République, le RIUESS Réseau interuniversitaire de l'ESS)
- Internationaux (Universités marocaines d'Eljadida, d'Agadir et de Marrakech ; Université algérienne de Béjaïa, Université sénégalaise Gaston Berger à Saint-Louis).

Enfin, le master ESS a aussi été le support du lancement de la Chaire ESS de l'UHA, au cours de l'année 2020, qui a pour spécifiquement pour objectif d'améliorer les collaborations à l'interface entre professionnels, étudiants et chercheurs, et qui vous accompagnera tout au long de votre parcours.

Josiane Stoessel-Ritz
Directrice du Master ESS
Responsable du M2 ESS
Fondatrice de la Chaire ESS

Simon Hupfel
Responsable du M1 ESS

2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU MASTER 2 :

Josiane Stoessel-Ritz

Professeure de Sociologie

Chercheure au SAGE (UMR CNRS 7363, Unistra)

Vice-Présidente Relations Internationales UHA

Chaire Économie sociale et solidaire

03 89 56 82 52 / josiane.stoessel-ritz@uha.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU MASTER 1 :

Simon Hupfel

Maître de conférences en sciences économiques

Chercheur au BETA (UMR CNRS 7522, Unistra)

03 89 56 82 40 / simon.hupfel@uha.fr

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE :

Milouda Aitouaarab

03 89 56 85 16 / milouda.aitouaarab@uha.fr

INGÉNIEUR D'ÉTUDE DE LA CHAIRE ESS :

Guillaume Girardin

03 89 56 82 61 / guillaume.girardin@uha.fr

3. CALENDRIERS 2020-2021

Master 1

PREMIER SEMESTRE

Lundi 14 septembre : Réunion de rentrée et début des cours
Lundi 28 septembre, 13h30 : Forum des stages
Samedi 24 octobre - Dimanche 1er novembre : Vacances de la Toussaint
Vendredi 18 décembre : Fin des cours
Lundi 18 janvier : Remise des notes
Jeudi 21 janvier : Jury du semestre 1
Lundi 25 janvier : Affichage des résultats du semestre 1

Du 4 janvier au 28 février : période de stage (4 semaines minimum)

SECOND SEMESTRE

Lundi 1er mars : Début des cours
Samedi 24 avril au dimanche 2 mai : Vacances de Printemps
Vendredi 21 mai : Fin des cours
Vendredi 4 juin au plus tard : Remise des rapports de stage
Lundi 7 juin : Remise des notes
Semaine du 14 juin : Soutenance des rapports de stage
Lundi 21 juin : Jury du semestre 2
Mardi 22 juin : Affichage des résultats du semestre 2

Master 2

Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021
1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 V	11 D	11 M	11 V	11 J	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V			29 J	29 S	29 M	29 J
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S			30 V	30 D	30 M	30 V
	31 S		31 J	31 D				31 L		31 S

cours
stage

Mise à jour le 05/05/20

4. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s titulaires du département Politique économie et sociétés de l'UHA

Sociologie et science politique

Eric Cheynis, Maître de conférences en sociologie, chercheur au SAGE (UMR 7363).

Spécialités : Mouvements associatifs et militantisme au Maroc ; Action publique et groupe d'intérêts en Europe ; ONG.

Jean-François Havard, Maître de conférences en science politique, chercheur au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Anthropologie politique ; Mobilisations politiques, identitaires et religieuses en Afrique de l'Ouest ; Générations politiques ; Construction des identifications à la nation.

Stéphane Latté, Maître de conférences en science politique, chercheur au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Mobilisations de « victimes » ; Mobilité économique des classes populaires frontalières ; Sociologie du vote des ouvriers ruraux.

Olivier Quéré, Maître de conférences en science politique, chercheur au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Sociologie de l'État et de la fonction publique ; Politiques de réforme administrative.

Marion Rabier, Maîtresse de conférences en science politique, chercheuse au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Élités économiques ; Action collective ; Sociologie du genre ; Égalité professionnelle.

Ada Reichhart, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, chercheuse au CURAPP (UMR 7319). Spécialités : Coopératives et démocratie participative au travail.

Josiane Stoessel-Ritz, Professeure de sociologie, chercheuse au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Développement durable ; Lien social ; Citoyenneté ; Économie sociale et solidaire ; Sociétés réflexives.

Économie et gestion

Gilles Demésy, Professeur certifié de sciences économiques et sociales. Spécialités : Entrepreneuriat, Finance solidaire.

Denise Figliuzzi, Professeure agrégée d'économie-gestion. Spécialités : Comptabilité ; Analyse des coûts ; Gestion de paie

Simon Hupfel, Maître de conférences en sciences économiques, chercheur au BETA (UMR 7522). Spécialités : Histoire des manufactures dispersées urbaines ; Mobilisation des idées économiques dans le débat public ; Marchés du travail frontalier.

Droit

Fleur Laronze, Maîtresse de conférences HDR en droit privé, chercheuse au DRES (UMR 7354). Spécialités : Relations collectives de travail ; Mutations du travail salarié ; Normes de responsabilité sociale des entreprises.

Hocine Sadok, Maître de conférences en droit public, chercheur au CRESAT (UR 3436). Spécialités : Droit des droits de l'Homme ; Droit des collectivités.

Enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s associé.e.s au Master

Maurice Blanc, Professeur émérite de sociologie, Université de Strasbourg, chercheur au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Gouvernance et rénovation urbaines ; Démocratie locale ségrégation sociale et spatiale; Développement durable urbain.

Frédéric Caille, Maître de conférences HDR en sciences politiques, Université de Savoie, chercheur à TRIANGLE (UMR 5206). Spécialités: Sociohistoire du civisme et de la citoyenneté ; Histoire de l'énergie solaire ; Histoire des utopies socialistes.

Cathy Elliott, Professeure certifiée d'anglais.

Brett Johnson, Enseignant d'anglais, Université de Strasbourg.

Francis Kern, Professeur émérite de sciences économiques, Université de Strasbourg, chercheur au BETA (UMR 7522). Spécialités : Histoire économique ; Éthique et économie du développement

Marguerite Kocher, Maître de conférences en droit privé, Université de Lorraine, chercheuse à l'Institut François Gény (EA 7301). Spécialités : Droit du travail ; Protection des données.

Teva Meyer, Maître de conférences en géopolitique et géographie à l'UHA, chercheur au CRESAT (UR 3436). Spécialités : Géographie et géopolitique du nucléaire ; Transition énergétique

Cyril Masselot, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, chercheur au CIMEOS (EA 4177). Spécialités : Intelligence territoriale et médiation sociale ; Usages sociaux, politiques et économiques des savoirs en ligne ; Analyse et conception de médias informatisés.

Antoine Missemmer, Chargé de recherches au CNRS, chercheur au CIREC (UMR 8568). Spécialités : Histoire de la pensée économique ; Économie écologique.

Carsten Wilhelm, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, chercheur au CRESAT (UR 3436). Spécialités : Dynamique des interactions interculturelles et transfrontalières ; Enjeux sociaux et politiques des usages des médias numériques.

Maurice Wintz, Maître de conférences en sociologie, Université de Strasbourg, Directeur de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, chercheur au SAGE (UMR 7363). Spécialités : Transition énergétique ; Agriculture et ruralité ; Développement durable urbain.

Intervenant.e.s professionnel.le.s

Patrick Adolf, Responsable Agatée, Institut de formation
Franck Argast, Professeur des écoles
Olivier Becht, Professeur associé, UHA
Cédric Berlingi, Directeur du Centre socio-culturel Papin
Pierre-François Bernard, Dirigeant, Clus'Ter, Jura
Stéphane Bossuet, Cadre dirigeant, Coopérer pour Entreprendre
Jean-Marie Brom, Directeur de recherches CNRS, Strasbourg
Stéphanie Burglin-Weber, Chargée de mission COOProduction
Jacky Ceroi, chargé de mission partenariats et coopération Sahel Vert
Guillaume Christen, Chercheur post-doctorant, UDS
Jean-Damien Collin, Fondation de France
Nicole D'Angelo, Responsable éducative, Sahel Vert
Sébastien Dassonville, Chef de service, Inclusion et développement social, APPUIS
Jacques Detemple, Association Haies vives d'Alsace
Stéphanie Ducreux, Chargée de mission politique de la ville, Mulhouse (M2A)
Christine Edel, Directrice Cohésion sociale et vie des quartiers, ville de Mulhouse
Kinda El Salti, Responsable association Passerelle des Talents
Enora Froppier, Chargée de mission Terre des Hommes
Clémentine Gavarini, Directrice Maison de la nature
Guillaume Girardin, Ingénieur d'études Chaire ESS, UHA.
Catherine Grentzinger, Chargée de projet développement social, Département du Haut-Rhin
Yannick Guibout, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Grand Est
Catherine Hueber, Animatrice pédagogique, Office Central de la Coopération à l'école 68

Luc Jambois, Expert conseil aux associations
Laetitia Joly, chargée de mission Culture AFSCO
Damien Lang, Conseiller, Chambre régionale de l'économie sociale Grand-Est
Éric Levasseur, Cadre territorial, Département du Haut-Rhin
Jean Lieby, Responsable de programme Enfance, UNICEF
Didier Luce, Directeur structure d'insertion
Hervé Mareschal, Union régionale des sociétés coopératives, Nancy
Nadia Merzguoui, cadre d'entreprise d'insertion
Germain Mignot, Responsable de projets associatifs
Marine Morel, Chargée de projets, Alsace Active
Nadia Ourouh, Chargée de mission Alsace Active
Carmen Paolone, Formatrice et consultante en ESS
Marina Patroucheva, Consultance en stratégie de mécénat
Alexandre Philippe, Directeur Centre socioculturel Lavoisier- Brustlein
Robert Ricciuti, Directeur de MJC, Union des Employeurs ESS
Frédéric Roger, Informaticien, UHA
Marjorie Rollet, Cadre associatif In'Terre ActiV
Jean Ruch, Directeur Familles Solidaires
Jean-Baptiste Schmider, gérant SCIC Citiz Autopartage
Sandrine Teixido, Conseil et médiation dans l'action pour les artistes musiciens
Juliette Théveniaut, Consultante développement durable et habitat participatif
Vianney Toussaint, Charge de mission GESCOD Solidarité internationale
Rebecca Urbajtel, Formatrice et coach communication et relations de travail
Sonia Vinolas, Coordinatrice France du PROJEG pour Aide et Action

5. PROGRAMMES

MASTER 1 INGÉNIERIE DE PROJET EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'année du Master se compose de deux semestres, dont chacun doit permettre l'obtention de 30 crédits (ECTS). Elle comprend un stage, d'une durée de 4 semaines au minimum, qui s'effectue au début du second semestre, et dont la soutenance se déroule à la fin du second semestre (voir calendrier).

Les modalités de contrôle des connaissances sont organisées sous celles du contrôle continu (CC). Cela signifie que les évaluations peuvent être organisées tout au long du semestre, selon le choix de l'enseignant.e.

Un semestre est acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire :
- dès lors que chacune des UE qui le constituent est acquise ou lorsque la moyenne des UE qui le constituent, affectées de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20 ;
- par compensation annuelle sur la 1ère année (S1+S2).

Notez bien qu'il n'y a pas de session de rattrapage en M1 ESS. Les notes obtenues ne pourront ainsi être modifiées que lors des jurys de fin de semestre.

L'ensemble de ces mesures réglementaires peuvent être consultées sur le site de l'Université, dans les « règles générales du cursus master » (jointes en annexe).

/ SEMESTRE 1

UE 1 : THÉORIES DE LA RÉGULATION (Coefficient 3, 9 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE1	Protection sociale : histoire, idées, institutions	16	Eric CHEYNIS	eric.cheynis@uha.fr
	ESS: Institutions et marchés	16	Simon HUPFEL	simon.hupfel@uha.fr
	Action collective et coopération dans les organisations	16	Josiane STOESSEL-RITZ	josiane.stoessel- ritz@uha.fr

Protection sociale : histoire, idées, institutions

Ce cours articule histoire des idées et des politiques sociales. Il aborde les représentations, les institutions et les acteurs qui ont joué un rôle majeur dans la genèse de l'État providence en France. Il procède par « coups de projecteurs » sur différentes périodes charnières entre la Révolution française et 1945. Il interroge le processus d'étatisation de la société française ainsi que le rôle et l'articulation d'acteurs publics mais aussi privés. Ce détour par l'histoire vise surtout à éclairer les enjeux et les débats contemporains relatifs à la protection sociale.

Colette Bec, *Assistance et République. La recherche d'un nouveau contrat social sous la IIIème République*, Éditions de l'Atelier, 1994.

Colette Bec, *L'assistance en démocratie. Les politiques assistantielles dans la France des XIXe et XXe siècles*, Belin, 1998.

Axelle Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Éditions du CNRS, 2013.

Henri Hatzfeld, *Du paupérisme à la Sécurité Sociale 1850-1940 : essai sur les origines de la Sécurité Sociale en France*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1989.

Bruno Palier, *Gouverner la Sécurité sociale : les réformes du système français de protection sociale depuis 1945*, PUF, 2005.

ESS : Institutions et marchés

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants aux apports et aux outils intellectuels de l'analyse économique institutionnaliste. À partir de la lecture de textes présentés et discutés en cours, l'idée est de montrer comment différents auteurs représentatifs de cette tradition ont, à différentes époques, tenté de comprendre l'articulation entre l'économie de marché et les institutions sociales, juridiques, politiques ou culturelles qui en stabilisent le fonctionnement. Le but ultime d'une telle réflexion est de permettre aux étudiants de questionner le caractère souvent présenté comme immuable du marché, en éclairant la variété des formes d'organisation économique et des fondements institutionnels auxquels renvoie ce concept.

Bernard Chavance, *L'économie institutionnelle*, La Découverte (Repères), 2012.

Action collective et coopération dans les organisations

Ce cours aborde les organisations (notamment associatives) comme des instances traversées par des logiques d'action différentes, qui souvent s'opposent, pour comprendre les dynamiques de structuration de l'action collective et, plus globalement, la coopération qui peut être conflictuelle, entre les parties en présence. L'accent est porté sur les enjeux de différents types de régulation sociale, l'importance de la construction de règles et de la dimension symbolique des conventions qui interviennent dans la légitimation de l'action. La coopération est posée dans un champ de tensions contradictoires (intérêt/valeurs, individuel/collectif) et d'une négociation qui pose la question du compromis acceptable entre les acteurs.

Ehrard Friedberg, *Le pouvoir et la règle*, Seuil, 1993.

Jean-Daniel Reynaud, *Les règles du jeu. Action collective et régulation sociale*. Armand Colin, 1997.

Jean-Michel Saussois, *Théories des organisations*, La Découverte (Repères), 2012.

Philippe Scieur, *Sociologie des organisations : Introduction à l'analyse de l'action collective organisée*, Armand Colin (Cursus), 2011.

Laurent Thévenot, *L'action au pluriel : Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, 2006.

UE 2 : ACTION ASSOCIATIVE, ACTION PUBLIQUE (Coefficient 3, 9 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE2	Démocratie locale et participation	16	Olivier QUÉRÉ	olivier.quere@uha.fr
	Aspects juridiques des structures de l'ESS	16	Fleur LARONZE	fleur.laronze@uha.fr
	Introduction aux études sur le genre	16	Marion RABIER	marion.rabier@uha.fr

Démocratie locale et participation

Peut-on imaginer une démocratie sans participation ? Pourquoi revient-il aux institutions d'organiser la participation des citoyens ? Pourquoi, alors que les mobilisations de grande ampleur se multiplient, les dispositifs de participation ont du mal à trouver leur public ? Ce cours propose de revenir sur quelques-uns des paradoxes qui travaillent la « démocratie participative », afin de comprendre les ressorts sociaux et politiques de cette injonction qui pèse sur les élus, mais qui offre aussi de nouveaux marchés aux institutions locales.

Aspects juridiques des structures de l'ESS

Ce cours consiste à étudier les aspects juridiques de l'ESS qui pour l'essentiel concernent les entités/entreprises susceptibles d'être créées pour appartenir à ce secteur. Après avoir cerné les enjeux du droit de l'ESS résultant dans sa forme unifiée de la loi du 31 juillet 2014 et clarifié la distinction avec le droit des sociétés et avec le droit de la responsabilité sociétale, l'analyse des acteurs et des normes de l'ESS sera plus spécifiquement abordée. Ainsi, les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sous l'angle de la réglementation et des objectifs affichés par le législateur feront l'objet d'une mise en perspective théorique et d'applications pratiques permettant de comprendre les outils juridiques à disposition et les finalités recherchées selon les situations.

Introduction aux études sur le genre

Ce cours est une introduction à la sociologie et études de genre, domaine qui a connu un essor important depuis les années 1970. L'enseignement présente les principales notions et références théoriques, illustrées par des travaux de recherche récents, autour de trois grands thèmes : genre et socialisation ; genre et travail ; genre et politique.

Laure Bereni et alii, *Introduction aux Gender Studies, Manuel des études sur le genre*, De Boeck (Ouvertures politiques), 2008.

Marie Buscatto, *Sociologies du genre*, Armand Colin (Cursus Sociologie), 2014.

Isabelle Clair, *Sociologie du genre*, Colin, 2012.

Christine Guionnet, Erik Neveu, *Féminins/Masculins : Sociologie du genre*, Armand Colin, 2004.

UE 3 : ESS, ÉGALITÉ ET SOLIDARITÉS 1 (Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE3	Introduction à l'économie sociale et solidaire : histoire des idées sociales	16	Jean-François HAVARD	jean-francois.havard@uha.fr
	Économie écologique et développement durable	12	Antoine MISSEMER	missemmer@centre-cired.fr
	Projets de coopération et développement solidaire	16	Sonia VINOLAS	sonia.vinolas@aide-et-action.org

Introduction à l'économie sociale et solidaire : histoire des idées sociales

Dans ce cours « introductif », nous questionnerons les généalogies de ce que ce qu'on appelle aujourd'hui l'« économie sociale et solidaire ». Du point de vue des pratiques, les principes de l'association et de la coopération se retrouvent dans toutes les formes de sociétés humaines et sont donc fort anciens. En revanche, du point de vue des idées et de sa formalisation, l'« économie sociale » proprement dite s'est plus particulièrement développée au travers des grands courants

idéologiques du XIXe siècle (socialismes utopiques, christianisme social, certains courants du libéralisme...). Ce panorama permettra de questionner la diversité de l'économie sociale et solidaire, ses contradictions ainsi que ses enjeux contemporains.

Économie écologique et développement durable

Ce cours présente les fondements théoriques, et quelques applications pratiques, de l'économie écologique, courant dont l'ambition est de penser les activités économiques dans le respect des contraintes environnementales (rareté des ressources, équilibres écosystémiques, biodiversité, climat). Sont notamment abordés les différentes idées qui agitent le courant (encastrement, interdisciplinarité, bien-fondé de la croissance économique, etc.) ainsi que quelques dispositifs visant leur opérationnalisation (compensation écologique, revenu de transition écologique, etc.). L'évaluation, en contrôle continu, met l'étudiant(e) en situation d'imaginer un dispositif conforme à l'esprit de l'économie écologique, et visant à résoudre une problématique environnementale concrète.

Projets de coopération et développement solidaire

Ce cours donne à la fois des éléments théoriques sur les grands enjeux de la coopération et les notions essentielles afférentes (société civile, développement). Nous aborderons également d'autres aspects plus pointus, tels que l'Aide Publique au Développement ou la dette des pays en voie de développement. Enfin, des exercices concrets permettront d'aborder les techniques liées à la construction de projets (cadre logique, plaidoyer, etc).

UE 4 : MÉTHODES ET APPRENTISSAGES (Coefficient 1, 3 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE4	Anglais	24	Cathy ELLIOTT	cybel.elliott@free.fr
	Méthodologie du projet professionnel	12	Josiane STOESSEL-RITZ	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Initiation à la gestion des structures de l'ESS	12	Denise FIGLIUZZI	denise.figliuzzi@uha.fr

Anglais

Nous mettrons l'accent sur la communication et l'échange d'informations à l'oral. Au 1er semestre, les cours porteront principalement sur l'analyse de l'économie sociale et solidaire par des présentations orales (expériences des étudiants, documents, présentation de TED talks...).

Méthodologie du projet professionnel

Réparties sur l'ensemble du semestre, les heures affectées à cet enseignement consistent essentiellement à accompagner les étudiants dans leur recherche de stage et à la préparation du stage du début du second semestre.

Initiation à la gestion des structures de l'ESS

Ce cours de gestion sera envisagé d'un point de vue comptable et financier. Focalisé sur les associations, le travail portera sur la diversité comptable des structures de l'ESS (mutuelles, coopératives, associations, fondations), leurs spécificités comptable et fiscale, sur les documents de synthèse et l'affectation de leur résultat, leurs moyens de financement (apports et fonds associatif, cotisations, legs et donations, dons, commodat, subventions...), ainsi que leur trésorerie. Ce cours suppose une bonne connaissance de la comptabilité et de la gestion financière des entreprises. Toutefois, un effort particulier d'explication des notions fondamentales de gestion sera fait à destination des étudiants non gestionnaires.

UE 5 : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(Coefficient 1, 3 ECTS, 2 matières au choix parmi les 3)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE5	Expériences des métiers de l'ESS	24	Josiane STOESEL-RITZ (intervenant.e.s professionnel.le.s)	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	ESS et cinéma social	24	Simon HUPFEL	simon.hupfel@uha.fr
	Créer, développer et gérer une association	24	Josiane STOESEL-RITZ (intervenant.e.s professionnel.le.s)	josiane.stoessel-ritz@uha.fr

Expériences des métiers de l'ESS

Cet enseignement vise principalement les étudiants de Master 1 ESS mais est également accessible aux autres étudiants intéressés par les métiers de services dans les associations et les collectivités territoriales. L'objectif du cours est donner une approche de l'évolution récente des services et de leurs transformations dans un paysage institutionnel et territorial pour mieux comprendre l'émergence de nouveaux métiers de service et les besoins en compétences dans l'encadrement de l'action publique.

Le programme se compose de dix séances avec des professionnels invités qui viennent témoigner de leur expérience professionnelle dans le domaine de l'ESS, du développement durable et des politiques publiques locales. L'objectif est triple : découvrir de nouveaux métiers, avoir une connaissance concrète des activités réalisées dans ces métiers et de l'évolution des attentes en termes de compétences, comprendre les enjeux des mutations professionnelles dans le secteur de l'ESS et des services.

ESS et cinéma social

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants de visionner, de découvrir et de discuter un certain nombre de problématiques liées au champ de l'ESS à travers le support pédagogique de films documentaires ou de fiction, qui seront présentés par différents membres de l'équipe pédagogique.

Créer une association, du montage au développement

Comment créer une association, approche juridique et opérationnelle, éléments de gestion et de fiscalité des associations. Exemples concrets avec interventions d'acteurs associatifs, étude de cas appliqués du montage de projet social (de l'animation, engagement et méthodes de travail), des dispositifs locaux et de la participation des habitants/usagers. Intervention de praticiens spécialisés dans l'accompagnement associatif.

/ SEMESTRE 2

UE 6 : ESS, ÉGALITÉ ET SOLIDARITÉS 2 (Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE6	Entrepreneuriat social	16	Gilles DEMÉSY	gilles.demesy@uha.fr
	Sociologies de l'exclusion	16	Eric CHEYNIS	eric.cheynis@uha.fr
	Action territoriale et ESS	16	Christine EDEL	Christine.Edel@mulhouse-alsace.fr

Entrepreneuriat social

L'idée de ce cours consiste d'abord à comprendre les raisons de la place relativement réduite faite par la théorie économique à l'entrepreneur, ainsi qu'à réfléchir au rôle qui lui est accordé par certains économistes, de Cantillon et Say à Weber, Marshall, Wieser et Schumpeter, et à la tradition institutionnaliste (Veblen, Galbraith). Cette perspective d'histoire de la pensée économique est utilisée pour s'interroger sur le concept contemporain d'entrepreneuriat social et les débats qu'il suscite dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

André Tiran, Dimitri Uzundis, *Dictionnaire économique de l'entrepreneur*, Classiques Garnier, 2017.

Sociologies de l'exclusion

Cet enseignement vise un double objectif. Premièrement, il cherche à déconstruire une notion, celle d'exclusion, aujourd'hui entrée dans le langage commun. Il souligne la diversité du vocabulaire pour désigner un phénomène contemporain, ses enjeux sociaux et politiques, et, au-delà des mots, la pluralité de ses approches. Deuxièmement, il aborde cette thématique avant tout à partir d'enquêtes empiriques afin de faire découvrir non seulement des outils sociologiques d'analyse et de description mais, au-delà, tout l'intérêt d'une approche disciplinaire.

Patrick Cingolani, *La précarité*, Paris, PUF (Que Sais-je ?), 2011.

Julien Damon, *L'exclusion*, Paris, PUF (Que Sais-je ?), 2011.

René Lenoir, *Les exclus*, Seuil, 1974.

Serge Paugam, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 1994.

Serge Paugam (dir.), *L'Exclusion : l'état des savoirs*, La découverte, 1996

Action territoriale et ESS

A partir d'un écosystème spécifique et concret, le territoire mulhousien, les différentes séances vont permettre d'aborder le rôle d'impulsion et d'animation que peut assurer une collectivité sur son territoire, en particulier dans le domaine de la participation citoyenne, jusqu'à l'accompagnement vers des projets de l'ESS. Il s'agira d'identifier et de faire connaissance avec des acteurs locaux impliqués dans ces domaines, de comprendre les relations tissées entre eux mais aussi avec la collectivité, d'identifier les leviers et les freins d'un fonctionnement optimal ou souhaitable de l'écosystème et de mieux appréhender les démarches, outils et compétences qui sont aujourd'hui mobilisés par les acteurs mulhousiens œuvrant dans ces domaines. Des rencontres in situ sont organisées à cet effet.

UE 7 : DROIT, POLITIQUES ET ESS (Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE7	Sociologie de l'action publique	16	Stéphane LATTÉ	stephane.latte@uha.fr
	Systèmes juridiques comparés	16	Hocine SADOK	hocine.sadok@uha.fr
	Sociologie du développement local et territorial	16	Josiane STOESSEL-RITZ	josiane.stoesselritz@uha.fr

Sociologie de l'action publique

Qu'est-ce qu'une politique publique ? Une réponse rationnelle à un problème objectif ? Une démonstration symbolique du pouvoir politique ? Un ensemble désordonné d'annonces et de mesures ? C'est à ces questions que tentera de répondre ce cours de sociologie de l'action publique. Nous nous interrogerons d'abord sur la construction sociale des problèmes publics, en détaillant les facteurs qui participent à la sélection – ou au contraire à la relégation – des problèmes publics. Nous ouvrirons ensuite la boîte noire de l'État en nous demandant qui gouverne ? nous montrerons que derrière ces entités abstraites que sont « l'État », « le Ministère » ou « l'Administration » se cachent des acteurs concrets dont il convient de retracer les parcours, les stratégies, les conditions de travail et les visions du monde pour saisir le sens de l'action publique.

Jean-Baptiste Comby, *La question climatique. Genèse et*

dépolitisation d'un problème public, Raisons d'agir, 2015
 Vincent Dubois, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Economica, 1999.
 Joseph Gusfield, *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Economica, 2009
 Patrick Hassenteufel, *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, 2008.
 Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2007.
 Alexis Spire, « L'asile au guichet. La dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 169, 2007.

Systèmes juridiques comparés

L'objet du cours consiste à mettre en lumière les ressorts institutionnels, juridiques et sociaux des grands systèmes de société : le modèle romano-germanique ; le modèle anglo-saxon ; le modèle traditionnel de l'Afrique subsaharienne ; le modèle traditionnel chinois. Cette lecture systémique des sociétés s'appuiera sur la perception des grandes cosmogonies sous-jacentes à ces modèles territorialisés de sociétés. La compréhension des dynamiques inscrites dans les territoires de ces sociétés permet alors de fournir des clés de compréhension des structures institutionnelles et juridiques de ces grands modèles d'organisation sociale.

Hannah Arendt, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 2018 [1958].
 Francis Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, Paris, Flammarion, 1992.
 Thomas Hobbes, *Léviathan*, Londres, Andrew Crooke, 1651, traduction française : http://classiques.uqac.ca/classiques/hobbes_thomas/leviathan/leviathan.html
 John Locke, *Les deux traités du gouvernement civil*, 1690, Traduction française : http://classiques.uqac.ca/classiques/locke_john/traites_du_gouvernement/traites_du_gouver_civil.html
 Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Bordas, 1985, [1754].
 Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social, ou Principe du droit politique*, Union générale d'édition, 1983 [1762].
 Carl Schmitt, *Théologie politique*, Paris, Gallimard, 1969 [1922].

Sociologie du développement local et territorial

La question du territoire à partir de théories critiques de la notion de développement, notamment régional et local, et plus récemment du développement territorial : comment est prise en compte la question territoriale dans l'action publique dite de développement et ses dispositifs ? Quelles significations et quels enjeux de la territorialisation, et plus particulièrement pour les acteurs de l'ESS ?

Pierre CAMPAGNE, Bernard PECQUEUR, *Le développement territorial*, Fondation Charles Léopold Mayer, 2014.
 Éloi LAURENT, *À l'horizon d'ici. Les territoires au cœur de la transition social-écologique*, Au bord de l'eau, 2017.
 Nicole MATHIEU, *Les relations villes/campagnes. Histoire d'une question politique et scientifique*, L'Harmattan, 2018.
 Gilbert RIST, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presses de SciencesPo, 2013.

UE 8 : ÉLÉMENTS D'INGÉNIERIE DE PROJETS EN ESS

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE8	Montage de projets de financement	20	Carmen PAOLONE	paolonec@wanadoo.fr
	Communication appliquée à l'ESS	16	Carsten WILHELM / Cyril MASSELOT	carsten.wilhelm@uha.fr cyril.masselot@univ-fcomte.fr
	Diagnostic territorial	16	Catherine GRENTZINGER	cgrentzinger@online.fr

Montage de projets de financement

Ce cours propose une manière de structurer les différentes phases d'un projet dans le domaine de l'ESS. On y définit la notion de projet et on déroule une méthodologie – ponctuée d'exercices – qui va de l'idée du projet, à l'étude de marché et au positionnement, pour ensuite passer à des aspects plus financiers, comme le budget et les sources de financement possibles. Les exercices portent sur la pratique de présentation à l'oral (pitch) et sur le travail en équipe. L'objectif est de doter les étudiants d'outils, de connaissances et de réflexes lorsqu'ils travaillent sur un projet pour mettre toutes les chances de réussite de leur côté!

Communication appliquée à l'ESS

Après avoir exposé tour à tour la place de la communication et du numérique au sein des activités associatives, ce cours posera les bases d'un diagnostic communicationnel nécessaire pour penser une stratégie de communication adaptée. Les pratiques des outils numériques, souvent abordables, horizontaux et innovants continuent de se développer dans les secteurs social, associatif, humanitaire et éducatif – non sans susciter des critiques et des modèles alternatifs. Sont étudiés en particulier l'évolution et les usages du numérique dans le contexte actuel de son désenchantement à l'aide de notions telles que les « Communs numériques », les « CivicTech », les « Plateformes numériques » ainsi que la possibilité d'une communication numérique responsable et durable. Il s'agira également de comprendre les méthodes et outils pratiques info-communicationnels propres à l'intelligence territoriale en ESS, illustrés par des retours d'expérience, notamment du réseau international en intelligence territoriale (<http://inti.hypotheses.org/>).

Diagnostic territorial

Cette intervention vise à présenter aux étudiants la méthodologie de projet, en abordant les principes, techniques et outils de deux étapes clés de toute démarche de développement territorial : d'une part la phase de diagnostic et d'autre part le processus d'évaluation de projet. Les apports théoriques ont trait à l'observation sociale et au développement social. Ils sont illustrés par des exemples issus du monde professionnel, et complétés par des cas pratiques dans un esprit de « boîte à outils ». L'objectif est de fournir aux futurs développeurs un itinéraire méthodologique et un socle de connaissances de base dans le domaine.

UE 9 : MÉTHODES ET APPRENTISSAGES 2 (Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE9	Anglais	24	Cathy ELLIOTT	cybe.elliott@free.fr
	Méthodes des sciences sociales (enquêtes, entretiens)	28	Ada REICHHART	ada.reichhart@uha.fr

Anglais

Le second semestre sera l'occasion de travailler sur le compte-rendu des stages en associations, qui feront l'objet de présentations écrite et orales devant les autres étudiants.

Méthodes des sciences sociales

L'objectif de ce cours est d'introduire les étudiante.s aux principaux enjeux et techniques de la méthodologie en sciences sociales. Il se construit sur deux axes qui ont vocation à se compléter l'un l'autre. Le premier consiste en un travail sur les différentes notions théoriques relatives à la méthodologie en sciences sociales. Il s'agira notamment de comprendre les enjeux de l'épistémologie en sciences sociales, les différents types d'enquête, ainsi que les étapes importantes pour mener à bien une recherche. Le second correspond à un travail d'enquête de terrain que les étudiant.e.s seront chargé.e.s de mener en groupes afin d'allier à leur connaissances théoriques un apprentissage pratique.

UE 10 : PROJET PROFESSIONNEL (Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UE10	Méthodes d'écriture en sciences sociales	12	Jean-François HAVARD	jean-francois.havard@uha.fr
	Soutenance du rapport de stage	2	Équipe pédagogique	

Méthodes d'écriture en science sociales

Dans le cadre de ce cours, il s'agira d'accompagner l'écriture du rapport de stage par quelques séances de méthode sur la construction de la problématique, la définition du plan, les modes d'écriture, ainsi que sur la recherche et la transcription bibliographique.

Soutenance du rapport de stage

Le stage fait l'objet d'une soutenance en fin d'année, devant un jury d'universitaires, auquel sont invités à participer les tuteurs professionnels.

MASTER 2 INGÉNIERIE DE PROJET EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La seconde année du Master ESS réunit près de 60 intervenant.e.s universitaires et professionnel.le.s sur une année qui se compose de 14 semaines de cours et de 24 semaines de stage en alternance. L'ingénierie de projets est l'axe structurant d'un apprentissage qui mêle une méthodologie de la pédagogie coopérative, les cours et les projets concrets (stage et travaux collectifs).

Organisation pédagogique et fonctionnement :

La formation de Master 2 se compose de deux catégories d'unités d'enseignement :

- Des Unités d'Enseignement Communes (UEC) aux deux parcours du Master : UEC1, UEC2, UEC3 (S3) et UEC7, UEC8, UEC9 et UEC10 (S4).
- Des enseignements spécifiques à chacun des deux parcours (3UE spécifiques par parcours).

Parcours Entrepreneuriat social (ES) : UES 4, UES 5 et UES 6.

Parcours Développement durable et territoires (DDT) : UED 4, UED 5 et UED 6.

Au total, 10 UE sont à présenter par l'étudiant.e pour l'obtention du grade de Master. Les UE sont dotées de crédits (ECTS) non divisibles, sauf mention spécifique. Le règlement des examens (voir annexe) fixe les modalités d'obtention des ECTS et du présent diplôme placé sous le régime du contrôle continu.

La formation accorde une place importante au stage (6 mois, 24 semaines) qui aura lieu du le 26 octobre 2020 au 4 juin 2021.

Le calendrier de la formation est construit pour permettre une alternance et une pédagogie qui s'appuie sur des aller-retours entre l'apprentissage théorique et l'acquisition de compétences et de savoirs pratiques. Ainsi, à compter de la date de début de stage, il est prévu une semaine mensuelle de cours regroupant l'ensemble des étudiant.e.s.

La formation met l'accent sur trois axes principaux d'acquisition de compétences transversales et de progression où interviennent différents enseignants et professionnels :

- La formation par l'apprentissage en **mode pédagogie coopérative** (axe 1)

L'équipe du Master ESS a fait le choix d'une pédagogie coopérative cohérente et ajustée aux préoccupations des acteurs de l'ESS. Cette méthode met l'accent sur les atouts de la coopération et de l'intelligence pratique en équipe. Elle contribue au dépassement des clivages entre étudiants (en termes de qualification, d'âge, de parcours professionnel etc.). Fondée sur des travaux de recherche de l'équipe (« Comment former à l'ESS ? »), cette approche coopérative est partagée et discutée par différents intervenants.

- L'apprentissage du **montage de projets en ESS et développement durable** (axe 2)

Plusieurs types de travaux abordent progressivement les outils de l'ingénierie de projets, en cours et sur le terrain, pour se forger les outils indispensables (diagnostic, enjeux, évaluation, conception, faisabilité, chiffrage et plaidoyer). Maîtriser l'ingénierie de projets par la coopération en équipe.

- La formation aux **méthodes de recherche en sciences sociales** (axe 3)

Le stage, les travaux sur projet et le mémoire mobilisent des outils d'observation et d'investigation sur le terrain (entretiens notamment). Des cours de méthodologie de la recherche en sciences sociales aident l'étudiant à se préparer à la réalisation de son mémoire de fin d'études (construction de l'objet, questions de recherche, entretiens et analyse, discussion des résultats).

/ SEMESTRE 3**// COURS COMMUNS****UEC 1 : L'ESS EN PERSPECTIVES** (Coefficient 1, 3 ECTS)

Compétences à acquérir : Approche sociologique et politique des questions contemporaines, analyse et débats développant le sens critique et la capacité de synthèse des étudiants sur les grands problèmes contemporains.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UEC1	Théories et histoire des idées sociales	10	Frédéric CAILLE	frederic.caille@univ-smb.fr
	Éthique et développement	10	Francis KERN / Josiane STOESSEL-RITZ	fkern@unistra.fr josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Histoire du capitalisme	10	Simon HUPFEL	simon.hupfel@uha.fr
	Séminaire « les ailleurs de l'ESS »	27	Invité.e.s	

Théories et histoire des idées sociales

Les fondements de l'économie sociale et solidaire moderne se situent à l'entrecroisement de trois pôles ou grandes directions : l'utopie, l'Association et ses dérivés (mutualité, coopération), la solidarité. Actualités de l'utopie aujourd'hui : pourquoi ? pour quoi ? On s'efforcera dans ce module d'envisager et de discuter, de manière thématique et dans la mesure du possible jusqu'à nous, quelques étapes et aspects marquants de la longue histoire de la pensée et de l'expérimentation de la réforme et de la transformation sociales : les origines du genre utopique, l'anticipation et la critique politique, familles et utopies, l'idée de révolution, les formes du rêve communautaire, la théorie moderne de la coopération...

Introductions et références transversales :

Jean Georges, *Voyages en Utopie*, Gallimard, 1994.

Raymond Ruyer, *L'utopie et les utopies*, G. Monfort, 1988 [1950].

Jean Servier, *Histoire de l'utopie*, Gallimard (Folio Essais), 1991 [1967].

Éthique et modes de développement

Ce cours interroge les fondements éthiques de l'économie sociale et solidaire, la critique qu'elle porte dans son histoire de la logique d'un développement centré exclusivement sur le productivisme, et le consumérisme et fondé sur une lucrativité sans limite.

Dans une seconde partie le cours par un partage de travaux de groupes analyse les dispositifs institutionnels et les structures de l'ESS qui permettent d'encourager et de mobiliser les acteurs des territoires dans une démarche ascendante de co-construction des initiatives qui, de fait, contribue à un mode développement humain, social et écologique.

Bruno Latour, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, La Découverte, 2017.

Dominique Bourg et alii, *Retour sur terre, 35 propositions*, PUF, 2020.

Naomi Klein, Susan George, Desmond Tutu, Jean Jouzel et alii, *Crime climatique stop, l'appel de la société civile*, Seuil, 2015. *Second manifeste convivialiste*, Actes Sud, 2020.

Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, 1992.

Pierre Dockès, Bernard Rosier, *L'Histoire ambiguë : Croissance et développement en question*, PUF, 1988.

Histoire du capitalisme

La notion de « capitalisme » est omniprésente dans le débat public, en particulier dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Sa définition pose pourtant de sérieux problèmes, qui expliquent les erreurs et nombreux glissements de sens liés à son usage. L'objectif de cette intervention sera d'abord de revenir sur cette définition et les débats qui l'entourent. Il s'agira ensuite de présenter les grandes étapes historiques du développement du capitalisme occidental. Cela doit permettre aux étudiants de penser la place de l'ESS en lien à cette évolution de long terme, et ainsi de préciser leur position quant aux rapports – d'opposition ou de complémentarité – entre l'économie sociale et solidaire et le capitalisme contemporain.

Michel Beaud, *Histoire du capitalisme*, Seuil (Points), 2010.

Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Flammarion, 1999.

André Gorz, *Capitalisme, socialisme, écologie*, Galilée (La philosophie en effet), 1991.

Claude Jessua, *Le capitalisme*, PUF (Que sais-je ?), 2011.

Richard Sennett, *La culture du nouveau capitalisme*, Albin Michel, 2006.

Séminaire « les ailleurs de l'ESS »

Programme de conférences animées, tout au long du semestre, par une grande variété d'acteurs de l'économie sociale et solidaire locale, ou plus lointaine, organisé en lien aux activités de la chaire ESS de l'UHA.

UEC 2 : CONTRATS ET TERRITOIRES (Coefficient 1, 3 ECTS)

Compétences à acquérir : Savoir analyser les acteurs et les logiques d'action dans l'élaboration d'un projet ou d'un programme faisant contrat d'engagement sur un territoire. Mobiliser les ressources pour trouver les zones d'accord.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UEC2	L'ESS au cœur de l'innovation sociale et de la co-construction territoriale	12	Pierre-François BERNARD	bernard.pfb@orange.fr
	Contrat social et territoire	12	Josiane STOESSEL-RITZ	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Associations, groupes d'intérêt et citoyenneté	12	Stéphane LATTÉ	simon.hupfel@uha.fr

L'ESS au cœur de l'innovation sociale et de la co-construction territoriale

Les territoires ont un nouveau défi à relever : favoriser les mobilisations spontanées mais organisées pour redonner envie aux acteurs de s'engager dans des démarches entrepreneuriales qui redessinent l'avenir du territoire en s'appuyant sur de nouveaux modes de relations. Grâce à la confiance qui s'instaure plus spontanément entre des acteurs économiques locaux, les chances de s'entendre ponctuellement autour de mêmes enjeux sont plus importantes, même si ces personnes sont d'horizons différents. Ce cours développe les principes de la co-construction territoriale et la modernité de la coopération dans sa capacité à soutenir l'engagement collectif sur les territoires.

Contrat social et territoire

L'objectif est d'interroger la question du contrat social sous différentes formes, dans nos sociétés où le social se serait dilué dans un monde de groupements et d'individus sans lien. Ce cours aborde différents types de contrats, formels et informels, dans des communautés, dans la société contemporaine en France en contexte de crise de l'État social, pour les mettre en perspective au regard des formes de solidarités. A la lumière de l'anthropologie politique et du droit, de la sociologie du travail et des recherches sur l'ESS, ce cours montre comment un contrat rationnel ou prescrit est articulé à l'existence de contrats tacites incommensurables qui font lien. À l'appui de travaux empiriques (la société kabyle, le contrat social en agriculture, la crise du Covid-19 et les mobilisations collectives), nous posons les activités sociales qui sous-tendent des liens sociaux comme capables de régénérer de nouvelles formes de contrat social bâties sur la coexistence et les interdépendances entre individus, communautés et sociétés et l'émergence d'une conscience collective des « communs », notamment dans le champ de l'ESS.

Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Seuil, 1994.

Claude Lefort, « L'échange et la lutte des hommes », *Les temps modernes*, n° 64, 1951.

Alain Supiot, *Homo juridicus*, Seuil, 2005.

Marie-Anne Dujarier, Anne Gillet, Corinne Gaudart, Pierre Lénel (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Octarès, 2016.

Jean Rémy, *La transaction sociale. Un outil pour penser et dénouer la complexité de la vie en société*, Erès, 2020.

Hervé Defalvard « Des communs sociaux à la société du commun », *RECMA*, vol. 3, n°345, 2017.

Associations, groupes d'intérêt et citoyenneté

Au croisement de la sociologie du travail et de la sociologie politique, ce cours propose la description réaliste d'un monde associatif souvent réduit à quelques images d'Épinal. À rebours de l'idéal-type du bénévole, il s'agira d'abord d'explorer les ressorts de l'émergence du salariat associatif et de cerner les spécificités d'un marché de l'emploi en pleine expansion : Les associations sont-elles devenues des entreprises comme les autres et leurs présidents des employeurs comme les autres? Puis, l'attention sera portée sur le mystère des vocations

associatives : l'engagement se réduit-il à des dilemmes moraux ou à des calculs rationnels ? Existe-t-il des déterminants biographiques du militantisme ? Dans un troisième temps, on s'interrogera sur la portée et les limites de la « démocratie associative » : les hiérarchies sociales et les inégalités de genre sont-elles suspendues dans le quotidien des associations ? Enfin, on questionnera l'opposition entre État et société civile : dans quelle mesure les associations sont-elles devenues la main gauche de l'État ? Quel est leur rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques contemporaines ?

Annie Collovald (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Presses Universitaires de Rennes, 2002

Pascal Dauvin, Johanna Siméant, *Le travail humanitaire – les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Presses de Sciences Po, 2002

Matthieu Hély, *Les métamorphoses du monde associatif*, PUF, 2009.

Maud Simonet, *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit ?*, La Dispute, 2010.

UEC 3 : OUTILS ET MÉTHODES D'INGÉNIERIE DE PROJETS

(Coefficient 1, 3 ECTS)

Compétences à acquérir : Acquisition des outils de gestion comptable propre aux structures de l'ESS en lien avec les dispositifs publics. Travaux sur projets en situation professionnelle (montage de projet), capacités d'autonomie et de coopération en situation professionnelle. Analyse des situations et posture réflexive, appropriation des compétences dans l'apprentissage *in situ*. Présentation d'un projet ESS en anglais. Mise en situation professionnelle avec des référents professionnels, capacités de synthèse et de communication orale et écrite.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UEC3	ESS, acteurs et pratiques, analyse et enjeux	30	Josiane STOESEL-RITZ	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Outils de gestion et diagnostic financier des associations	27	Carmen PAOLONE	paolonec@wanadoo.fr
	Techniques de communication	15	Rebecca URBAJTEL	rebecca.urbajtel@gmail.com
	Anglais appliqué au projet	24	Brett JOHNSON	brett.johnson@unistra
	Pédagogie coopérative et participe (groupes)	12	Catherine HUEBER	c.hueber@occe.coop

ESS, acteurs et pratiques, analyse et enjeux (axes 1 et 2)

Cet enseignement regroupe un ensemble d'interventions d'enseignant.e.s chercheur.e.s et de professionnel.le.s de l'ESS visant à présenter une variété d'outils aux étudiant.e.s, portant à la fois sur la pédagogie dans l'ESS, la professionnalisation (préparation de CV, recherche et préparation de stages), le montage de projet, l'insertion, l'informatique.

Outils de gestion et diagnostic financier des associations (axe 2)

L'objectif de cette intervention est : d'avoir une vision générale de ce domaine économique avec les obligations qui y sont alors associées (chiffres clés de l'ESS en 2019) ; de familiariser les étudiants avec les états financiers d'une association, compte de résultat et bilan, à travers une explication des termes, des exemples d'états financiers ; de construire des budgets, et de revoir spécifiquement certaines lignes budgétaires, à travers des cas pratiques ; d'avoir une trame de thèmes et questions pour réaliser un diagnostic économique et financier dans une association, avec un cas pratique. Les apprentissages sont adaptés au monde associatif et tournés vers le montage et la gestion de projet.

Techniques de communication (axe 1)

Ces séances répondent à un objectif principal : mieux gérer sa communication et les relations de travail. Après avoir posé des bases en tenant compte de chacun.e pour bien travailler ensemble, nous construirons la communication à plusieurs pour terminer en s'appropriant une stratégie de communication personnelle.

Anglais appliqué au projet

Travail de recherche de l'étudiant dans la langue par un apprentissage en autonomie sur les sites proposés par les enseignants, Objectif : savoir parler de son expérience et de ce que l'ESS veut dire, exprimer un projet ESS ou Développement durable avec des arguments par expression orale et écrite en anglais à des fins professionnelles. Evaluation d'un exposé d'un sujet élaboré à partir d'une recherche documentaire dans la langue d'apprentissage. Rédaction d'une synthèse à présenter oralement.

Pédagogie coopérative et participative au service de l'ESS (axe 1)

L'objectif de ces séances consiste à aborder la coopération et de la faire vivre au sein du Master et notamment dans les travaux de groupes (FSE et Voyage apprenant). Cet apprentissage conduit à une posture professionnelle ouverte et citoyenne. Il s'agit de proposer au travers d'activités spécifiques d'interroger le rapport de l'individu au groupe, de soi et des autres ; de réfléchir aux compétences psycho-sociales ; d'étudier la structure et le fonctionnement d'une équipe coopérative et de mettre en évidence certaines postures et fonctions indispensables à un travail apaisé et efficace.

// PARCOURS S3 ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET SOLIDAIRE (ES)

UES 4 : ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET SOLIDAIRE (Coefficient 2, 6 ECTS)

Compétences à acquérir : Maîtrise de l'ingénierie de projets collectifs, des instruments et des savoir-faire opérationnels propres au champ de l'économie sociale et solidaire et en lien étroit avec les sphères publique et marchande des activités environnantes. Compétences en communication et animation de partenariats dans les réseaux ESS.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UES4	Semaine de l'entrepreneuriat social et solidaire	25	Carmen PAOLONE / Josiane STOESEL-RITZ	paolonec@wanadoo.fr josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Entreprises coopératives, fondements et mutations	15	Hervé MARESCHAL	rvmar68@gmail.com

Semaine de l'entrepreneuriat social et solidaire, 18-22 janvier 2021 (axes 1 et 2)

L'objectif est double : répondre à la demande professionnelle (évaluation de la faisabilité d'un projet, étude de terrain, montage de projet) et organiser un travail en équipe, sur site, pendant une semaine de formation dédiée en étroite relation avec l'entreprise / structure d'accueil. Mise en place d'un projet de création ou de développement de nouveaux services dans une structure de l'ESS, évaluation et analyse technique et socioéconomique sur un territoire. Travail en équipes de projet avec accompagnement de référents sur un projet ESS de la région, avec mission d'expertise confiée par un acteur : réalisation d'entretiens, étude de faisabilité, simulations en étroite coopération avec les prescripteurs. Restitution intermédiaire, orale et écrite sous forme de rapport.

Entreprises coopératives, fondements et mutations

Les différents principes de la gouvernance et du fonctionnement des organisations coopératives non financières seront examinés dans ce cours : la répartition du résultat, l'impartageabilité des réserves, la répartition des droits de vote, la variabilité du capital, les relations avec des tiers non coopérateurs, le contrôle du fonctionnement, la classification des sociétés coopérative, les institutions étatiques ou privées du développement de la promotion des sociétés coopératives.

UES 5 : RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ÉTHIQUE (Coefficient 2, 6 ECTS)

Compétences à acquérir : Concevoir et intégrer les principes de responsabilité sociale et d'éthique dans la mise en œuvre et l'animation de projets dans les organisations, les interventions professionnelles et l'évaluation des actions.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UES5	Éthique et droit du travail	12	Marguerite KOCHER	kocher.marguerite@wanadoo.fr
	ESS: Entrepreneuriat et engagement	12	Germain MIGNOT	mignotgermain@gmail.com
	Méthodes et outils d'évaluation de projets ESS et DD	12	Josiane STOESEL-RITZ	josiane.stoessel-ritz@uha.fr

Éthique et droit du travail

Entendue comme la capacité à orienter l'action et les comportements par référence à des valeurs, l'éthique occupe une place centrale dans les relations de travail. Organisation économique soumise à des impératifs économiques mais également organisation sociale intégrée dans la Cité, l'entreprise ne peut nier les liens qui l'unissent à celle-ci et se détourner de toute préoccupation éthique. Les valeurs éthiques structurant la vie en société ne peuvent s'accomplir sans prendre appui sur la normativité juridique. Le droit du travail a de ce point de vue largement contribué à la formation d'une éthique dans l'entreprise, par la défense des droits fondamentaux des salariés et la promotion du dialogue social dans l'entreprise. L'entreprise s'affirme comme un acteur économique socialement responsable. Une éthique de l'entreprise, le plus souvent unilatéralement définie en marge du droit étatique et imposant des normes de comportement à ses salariés et partenaires économiques, se développe et conduit à s'interroger sur la légitimité normative et la force contraignante de cette nouvelle éthique de l'entreprise, à défaut desquelles la responsabilité sociale de l'entreprise risque de demeurer une coquille vide. Dans cette perspective, il conviendra de prendre plus précisément la mesure de l'apport des entreprises de l'économie sociale et solidaire à la redéfinition des rapports entre l'économie et le social dans les relations de travail.

Alexandre Barège, *L'éthique et le rapport de travail*, Paris, LGDJ, 2008.

Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

Michel Capron, Françoise Quairel-Lanoizelée, *Mythes et réalités de l'entreprise responsable*, La Découverte, 2004.

Francis Collin, Régine Dhoquois, Pierre-Henri Goutierre et alii, *Le droit capitaliste du travail*, PUG, 1980.

Jürgen Habermas, *De l'éthique de la discussion*, Flammarion, 1999.

Angèle Kremer-Marietti, *L'éthique*, PUF (Que sais-je ?), 1999.

Samuel Mercier, *L'éthique dans les entreprises*, La Découverte (Repères), 2004.

ESS : Entrepreneuriat et engagement

L'ESS se caractérise par une pluralité d'acteurs de taille et de structures diverses intervenant sur des marchés parfois saturés ou limités. Les règles du droit peuvent sembler parfois complexes, limitatives et

influencent le développement des structures. Un ensemble de lois et dispositifs (SCIC 2001 ; Loi sur l'ESS 2014 ; PACTE 2019 ; loi société à mission) ont permis aux structures de définir leur champ d'action en s'accordant avec des dispositifs d'accompagnements de créations d'entreprises (incubateurs, couveuse, pépinière). À partir des valeurs et principes fondateurs de l'ESS, nous verrons comment de nouvelles structures ont pu voir le jour avec le soutien de collectivités et de politiques publiques. De la création de SIEG à des dispositifs innovants via des Entreprises à But d'Emploi, comment ces engagements et actions sont-ils soutenus et évalués ?

Philippe Frémeaux, *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les Petits Matins, 2011.

ESSpace des acteurs de l'ESS : <http://www.esspace.fr/index.html>

Le labo de l'ESS <http://www.lelabo-ess.org/-nos-partenaires-.html>

Dispositif Territoire Zéro Chômeurs de longue durée <https://www.tzclld.fr/>

Méthodes et outils d'évaluation de projets solidaires

Cet enseignement a pour objet l'analyse des méthodes et des outils d'évaluation des projets de l'ESS et, selon le cas, des dispositifs publics qui les accompagnent. Le cours se compose de trois parties : (i) les enjeux des choix stratégiques de méthodes d'évaluation rapportées à des projets de l'économie sociale et solidaire, il propose une critique des outils et principaux indicateurs d'évaluation partant d'exemples concrets ; (ii) la mise en discussion des principaux concepts (utilité sociale, innovation sociale, impact social) et leur pertinence ; (iii) l'analyse de nouvelles approches interactives, participatives et démocratiques. Le cours s'appuie sur l'analyse d'expériences d'intervention en matière d'évaluation et sur l'intégration des principes méthodologiques inscrits dans une pratique d'évaluation réflexive et responsable.

Michel Conan, *L'évaluation constructive*, L'Aube (Société), 1998.

Vincent De Gaulejac, *L'ingénierie sociale*, L'Harmattan, 1996.

Vincent Commene (dir.), *Responsabilité sociale et environnementale : l'engagement des acteurs économiques*, Charles Léopold Mayer (Ecosol), 2006.

UES 6 : ACTIONS ET SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UES6	États et sociétés civiles en Afrique subsaharienne	12	Jean-François HAVARD	jean-francois.havard@uha.fr
	Espace des ONG et sociologie du travail humanitaire	12	Eric CHEYNIS	eric.cheynis@uha.fr
	Actions et terrains de coopération internationale	12	Vianney TOUSSAINT	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Montage de projets dans le cadre d'un dispositif	10	Damien LANG	dlang@cress-alsace.org

États et sociétés civiles en Afrique subsaharienne

À rebours des interprétations culturalistes qui tendent à homogénéiser et à figer les sociétés africaines, parfois mêmes suspectes de ne pas être suffisamment entrées dans l'Histoire, ce cours s'efforcera d'analyser certaines des principales dynamiques politiques, économiques, sociales et identitaires à l'œuvre dans un continent à la fois très hétérogène, complexe et traversé de nombreuses contradictions. Nous essaierons notamment d'aborder les évolutions relatives de la construction de l'État et des identifications à la nation ; les grandes dynamiques religieuses et la problématique de la laïcité ; les évolutions des rapports de dépendance politico-économiques (Françafrique, Chinafrique, organisations internationales...) ; une déconstruction sociopolitique de la corruption et du clientélisme.

Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, 2006.

Mamoudou Gazibo, *Introduction à la politique africaine*, Presses de l'Université de Montréal, 2006.

Mamoudou Gazibo, Céline Thiriot, *Le politique en Afrique*, Khartala, 2009.

Revue *Politique africaine*, Khartala.

Espace des ONG et sociologie du travail humanitaire

Cet enseignement vise à fournir un certain nombre de repères sur le monde de l'humanitaire et des ONG et met particulièrement l'accent sur sa dimension internationale. En s'attardant sur l'histoire du phénomène et les débats qu'il suscite, il entend interroger un certain nombre de catégories qui lui sont propres. Les outils d'analyse de la sociologie sont notamment mobilisés afin de décrire l'humanitaire en actes tout comme ses rapports à l'État.

Actions et terrains de coopération internationale

Cette intervention consiste en un retour d'expériences à partir des projets réalisés par le GESCOD (Grand Est solidarités et coopérations pour le développement).

Montage de projets dans le cadre d'un dispositif (axes 1 et 2)

Travail en 5 à 7 équipes, chacune sur un projet innovant dans une structure ESS, proposé par un porteur de projet invité par le Master. Chaque projet est confié à une équipe qui prépare, avec l'appui d'un référent professionnel, le montage d'un dossier de financement pour le projet, en vue de la soumission à un appel à projets (ex. Fonds européens). Présentation de la demande auprès de professionnels, et évaluation.

// PARCOURS S3 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES (DDT)**UED 4 : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOLIDAIRE**

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Compétences à acquérir : Maîtriser les outils de raisonnement et opérationnels qui permettent d'articuler les projets solidaires des territoires aux dispositifs de soutien au développement durable, concevoir une démarche transversale de projet et identifier les capacités d'action et de changement pour le développement durable des territoires.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UED4	Semaine du projet développement durable et territoire	25	Juliette THEVENIAUT/ Josiane STOESSEL-RITZ	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Territoires et solidarités : projet participatif et développement	15	Clémentine GAVARINI / Éric AUSILIO	clementine.gavarini@sines-trasbourg.org

Semaine du projet développement durable et territoire, 18-22 janvier 2021 (axes 1 et 2)

L'objectif est double : répondre à la demande professionnelle (évaluation de la faisabilité d'un projet, étude de terrain, montage de projet) et organiser un travail en équipe pendant une semaine de Voyage Apprenant avec accueil dans une entreprise/structure. Mise en place d'un projet territorial (exemple PTCE Pôle territorial de coopération économique) mise en réseau, partenariats et coopération autour d'un projet collectif, diagnostic et analyse des potentiels et dynamiques du territoire. Mission d'expertise confiée par un acteur aux étudiants : Travail en équipes avec accompagnement de référents sur un projet DDT en région, réalisation d'entretiens, étude de faisabilité, simulations en étroite coopération avec les prescripteurs, restitution intermédiaire, orale et écrite sous forme de rapport.

Territoires et solidarités : projet participatif et développement

Un travail collectif sur site sera réalisé cette année à la maison de la nature de Lutterbach.

UED 5 : ENGAGEMENTS RESPONSABLES ET TERRITOIRES

(Coefficient 2,6 ECTS)

Compétences à acquérir : Concevoir et intégrer les principes de responsabilité citoyenne et démocratiques dans la mise en place de projets collectifs (financements), construire des convergences en consolidant les articulations entre projets de développement durable et projets en ESS.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UED5	Innovations sociales dans les services à la personne	12	à préciser	
	Levée de fonds, mécénat, fundraising	8	Marina PATROUCHEVA	marina.patroucheva@gmail.com
	Développement durable et ESS : études de cas et plaidoyer	8	Josiane STOESSEL-RITZ	josiane.stoessel-ritz@uha.fr

Levée de fonds, mécénat, fundraising

Approche des principaux outils et modes opératoires qui permettent de mobiliser des fonds pour des projets d'intérêt collectif, à travers l'étude de cas concrets.

Développement durable et économie sociale et solidaire : du concept à l'opérationnel

Peut-on rapprocher l'économie sociale et solidaire du développement durable ? Portés par des traditions et des mondes différents, l'accent est porté sur la contribution spécifique des acteurs de l'économie sociale et solidaire à la construction de la face cachée du développement durable: les solidarités par la coopération et la gouvernance démocratique. Partant d'une approche critique du développement durable, l'analyse de cas concrets permet de discuter de la dimension solidaire, collective des initiatives de l'ESS comme une contribution fondamentale pour tout projet de développement soutenable. Des travaux empiriques sur l'entrepreneuriat social et l'agriculture durable feront l'objet de débats en vue de plaidoyers.

Corinne Gendron, *Développement durable et économie sociale : convergences et articulations*, Bibliothèque nationale du Québec, 2004.

Maurice Blanc, Nicole Mathieu, Josiane Stoessel-Ritz, *Développement durable, Communautés et Sociétés*, P. Lang, 2012.

UED 6 : GESTION DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

(Coefficient 2, 6 ECTS)

Compétences à acquérir : Identifier les ressources du milieu local et les acteurs intervenant dans la gestion des ressources environnementales. Savoir-faire de l'ingénierie d'innovation sociale et de l'insertion. Évaluer et traduire les enjeux de la gestion environnementale. Apprentissage par projets : apporter des réponses crédibles et opérationnelles.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UED6	Histoire de la cause écologiste et sociologie des associations environnementales	10	Maurice Wintz	wintz@unistra.fr
	Demande sociale d'environnement	8	Guillaume Christen	guillaume.christen@gmail.com
	Action publique locales et gestion durable des ressources	8	Éric Levasseur	levasseur@haut-rhin.fr
	Montage de projets appliqués (groupes)	10	Damien Lang	d.lang@cress-grandest.org

Histoire de la cause écologiste et sociologie des associations environnementales

Nous proposons, dans une brève introduction, de revenir sur les spécificités, originalités et contraintes de l'action associative, en nous inspirant notamment des travaux de J.-L. Laville. Nous abordons ensuite l'histoire de la prise de conscience écologique, depuis les premiers constats de dégradation réalisés au 19^{ème} siècle en matière naturaliste et de pollution industrielle, jusqu'à l'émergence d'enjeux mondiaux autour du changement climatique et du développement durable. La particularité de la pensée écologiste est soulignée (sensibilité à la nature, critique de la modernité/croissance et de l'anthropocentrisme) en l'illustrant à travers la présentation de quelques penseurs de l'écologie (Callicot, Ellul, Georgescu-Roegen, Gorz, Hainard, Illich, Leopold, Naess...). Dans une dernière partie, nous présentons l'histoire et le fonctionnement des associations de protection de l'environnement : origines au 19^{ème} siècle, évolution, typologies, assise sociale, modes d'action, interactions avec les pouvoirs publics.

Demande sociale d'environnement

Dans un monde rural post-agricole, la mise en agenda de préoccupations environnementales s'accompagne d'une dynamique d'écologisation (Mélard 2008) susceptible de comporter une dimension conflictuelle. En effet, la gestion de l'espace rural a été « historiquement déléguée » au monde agricole dont la légitimité est désormais remise en cause par une politique environnementale européenne voire internationale (Directive Habitat, Sommet mondial de Johannesburg, etc.), qui se joue à une échelle régionale et locale et concerne désormais la « nature ordinaire » (champs, bandes enherbées). Le développement d'une demande sociale d'environnement questionne la seule fonction productive de l'agriculture et redéfinit l'activité au regard des fonctions écologiques et paysagères. L'espace post-rural fait alors l'objet d'une diversification des représentations sociales, à l'origine de conflits d'usages qui peuvent survenir entre des acteurs porteurs de rationalités divergentes.

Patrick Champagne, *L'Héritage refusé. Crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Seuil (Points Essais), 2002.

Jean-Claude Chamboredon, « La "naturalisation" de la campagne: une autre manière de cultiver les "simples" », in *Protection de la nature : histoire et idéologie*, L'Harmattan, 1985, p.138-160.

Marcel Jollivet, *Pour un rural postindustriel*, L'Harmattan (Environnement), 1997.

Catherine Larrère, Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature*, La Découverte, 2015.

Pierre Lascoumes, *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*, La découverte (Textes à l'appui), 1994

François Mélard, (dir.), *Écologisation. Objets et concepts intermédiaires*, P. Lang (Ecopolis), 2008.

Marc Mormont, *À la recherche des spécificités rurales*, L'Harmattan (Environnement), 1997.

Pierre Muller, Alain Faure, Françoise Gerbaux, *Les entrepreneurs ruraux : agriculteurs artisans, commerçants, élus locaux*, L'Harmattan, 1989.

Action publique locale et gestion durable des ressources

L'expérience des collectivités de la gestion durable des ressources environnementale, à partir d'études de cas.

Montage de projets dans le cadre d'un dispositif (axes 1 et 2)

Travail en 5 à 7 équipes, chacune sur un projet innovant dans une structure ESS, proposé par un porteur de projet invité par le Master. Chaque projet est confié à une équipe qui prépare, avec l'appui d'un référent professionnel, le montage d'un dossier de financement pour le projet, en vue de la soumission à un appel à projets (ex. Fonds européens). Présentation de la demande auprès de professionnels, et évaluation.

/ SEMESTRE 4

// COURS COMMUNS

UEC 7 : VILLES, NATURE : TERRITOIRES EN TRANSITION

(Coefficient 1, 3 ECTS)

Compétences à acquérir : Développer une argumentation avec un esprit critique, mobiliser une approche pluridisciplinaire sur les préoccupations écologiques et environnementales, comprendre les enjeux de la territorialisation et de la transition socio-écologique à venir.

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UEC7	Énergies renouvelables et solidarités	10	Jean-Marie Brom	brom@in2p3.fr
	Changement climatique et transitions socio-écologiques	26	Sandrine Teixido / Franck Argast / Teva Meyer / Jean Ruch	sandrineteixido@gmail.com frang68@gmail.com teva.meyer@uha.fr jean.ruch@familles-solidaires.com
	Politiques de la ville et urbanisme	10	Stéphanie Ducreux / Sébastien Dassonville	stephanie.ducreux@mulhouse-alsace.fr sebastien.dassonville@association-appuis.fr

Énergies renouvelables et solidarités

Notions de base sur les énergies, histoire des sources d'énergie, mutations de la production et de la consommation : la question de la dépendance (et des interdépendances), usages politiques de l'énergie et les enjeux de solidarité en France.

Changement climatique et transitions socio-écologiques

Trois enseignements seront proposés ici, portant sur les impacts du changement climatiques en matière culturelle (Sandrine Teixido), d'échange et de monnaie complémentaire (Franck Argast), géopolitique (Téva Meyer) et d'habitat (Jean Ruch).

Politique de la ville et urbanisme

L'idée de ce cours sur la politique de la ville est de comprendre une mécanique évolutive de mise en œuvre d'un cadre institutionnel national et de sa déclinaison concrète sur le terrain, au niveau local. Sur la base d'éléments théoriques, des apports empiriques (notamment en référence à la visite des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) en début d'année) nous proposons une discussion autour des éléments de cadrage, des Contrats de ville en vigueur (issus d'une nouvelle réforme de la politique de la ville), du Contrat de ville de « Mulhouse Alsace Agglomération » (m2A), contrat unique pour la Politique de la ville, de l'identification de liens entre ESS et QPV et d'un exercice pratique (demande de subvention).

Emmanuel Heyraud, *La politique de la ville, une politique de cohésion sociale et territoriale*, Berger Levrault, 2015.

Réseau des Collectivités territoriales pour l'Économie solidaire (RTES), *Politique de la ville et ESS – Initiatives, analyse et éclairages*, 2016 (recueil d'expériences).

CGET, CNCRESS, *L'emploi et les entreprises de l'ESS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville* (état des lieux en France et dans les régions), juin 2019.

UEC 8 : PARTICIPATION ET CITOYENNETÉ (Coefficient 1, 3 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UEC8	Sociologie critique de la vie quotidienne	12	Josiane STOESEL-RITZ	josiane.stoessel-ritz@uha.fr
	Participation des habitants et citoyenneté	12	Maurice BLANC	maurice.blanc@unistra.fr
	Démocratie locale et usagers	12	Hocine SADOK	hocine.sadok@uha.fr

Sociologie critique de la vie quotidienne

Ce cours porte un regard critique sur l'économie générale des pratiques de la vie quotidienne dans les sociétés contemporaines, par l'interrogation du rapport social à la matérialité et ses conséquences sur la transformation des formes d'appartenances, de socialisation et de solidarités. Après avoir situé les différents types d'échanges, l'analyse du don et de son opposé, et des formes de réciprocités est abordée sous l'angle des systèmes alimentaires, des services d'aide à la personne (care) de santé au moment de la récente crise sanitaire pour appréhender la manière dont se construisent des savoir-faire et des compétences d'attention pour les communs dans la vie quotidienne.

Alain Caillé, *Extensions du domaine du don*, Actes Sud, 2020.

Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, 2002.

Thierry Pacquot, *Désastres urbains. Les villes meurent aussi*, La Découverte, 2019.

Jean Rémy, *L'espace, un objet central de la sociologie*, Erès, 2015.

Madjid Rahnema, Jean Robert, *La puissance des pauvres*, Actes Sud, 2008.

Participation des habitants et citoyenneté

Il s'agira ici d'une série d'interventions de Maurice Blanc sur le thème de l'empowerment, dans une perspective de sociologie de la transaction.

Myriam Bachir, « La consultation publique. Nouvel outil de gouvernabilité et transformation des registres et répertoires d'action publique », Bastien François et Erik Neveu (éd.), *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, PUR, 1999, p. 167-184.

Maurice Blanc, Participation des habitants et politique de la ville,

in CRAPS/CURAPP, La démocratie locale. *Représentation, participation et espace public*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, pp. 177-196.

Cécile Blatrix, « Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002.

Philippe Warin, « Performance publique : attentes des usagers et réponses des ministères », *Politiques et Management Public*, vol. 17, n° 2, 1999, p. 147-163.

Philippe Warin. *Quelle modernisation des services publics ? Les usagers au cœur des réformes*, La Découverte (Recherche), 1997.

Démocratie locale et relations aux usagers

Le renforcement récent de la décentralisation en France s'accompagne d'un renforcement concomitant de la démocratie locale. Mais cette promotion apparente de la démocratie participative locale ne constitue en réalité qu'un trompe-l'œil dont la finalité réelle est la mise en place de contre-pouvoirs susceptibles d'entraver l'autonomie des collectivités territoriales. Le citoyen local ne constitue-t-il ainsi que l'alibi d'une recentralisation administrative ?

UEC 9 : STAGE LONG EN ALTERNANCE (Coefficient 4, 12 ECTS)

Compétences à acquérir : Savoir-faire opérationnel et autonomie dans la mise en œuvre de projets. Compréhension des fonctionnements et leviers d'action dans les organisations. Capacité de prise de distance pour un regard critique et des propositions constructives. Qualités relationnelles et de négociation. Montage de projets et gouvernance en situation de coopération partenariale. Capacités d'analyse et de synthèse (orale et écrite) dans la restitution de projets et de leur impact à différentes échelles. Qualités pour l'accompagnement, l'animation, si possible l'encadrement d'équipe.

Code UE	Matière	Responsable	Adresse e-mail
UEC9	Suivi des stages par mentorat professionnel	Carmen PAOLONE et mentors	paolonec@wanadoo.fr
	Forum des stages et tutorat	Josiane STOESEL-RITZ / Guillaume GIRARDIN	josiane.stoessel-ritz@uha.fr guillaume.girardin@uha.fr

Suivi des stages par mentorat professionnel

Un programme de suivi de stage est mis en place et coordonné par Carmen Paolone, associant des référents professionnels, eux-mêmes anciens du master IPESS de l'UHA. Trois rendez-vous annuels sont programmés et insérés dans la convention de stage pour permettre aux étudiants de se libérer pour un regroupement avec leur référents (regroupement sur différents sites de 5-6 étudiants).

Forum des stages et tutorat

Plusieurs séances de tutorat sont assurées pour préparer les étudiants à la recherche et à leur expérience de stage. Le forum des stages qui se déroule à la rentrée réunit de nombreux représentants, qui font partie du réseau de partenaires de la Chaire ESS et proposent des offres de stages pour l'année en cours.

UEC 10 : MÉMOIRE DE MASTER (Coefficient 4, 12 ECTS)

Code UE	Matière	Volume horaire	Responsable	Adresse e-mail
UEC10	Méthodologie de la recherche	8	Stéphane LATTÉ / Olivier QUÉRÉ	stephane.latte@uha.fr olivier.quere@uha.fr
	Outils de raisonnement sociologique	12	Éric CHEYNIS	eric.cheynis@uha.fr
	Suivi et soutenance du mémoire		Équipe pédagogique	

Méthodologie de la recherche

Cet enseignement vise à préparer la rédaction de leur mémoire universitaire, en les familiarisant aux outils et méthodes de recherche en science sociales.

Outils de raisonnement sociologique

Cet enseignement est une initiation aux outils de description et d'analyse de la sociologie. Au-delà de la présentation d'une discipline, de ses objets, ses méthodes et ses questionnements, il s'agit de fournir aux étudiants un certain nombre de « réflexes » potentiellement utiles pour la réalisation de leur mémoire.

Suivi et soutenance de mémoire

Chaque étudiant.e sera suivi.e par un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique au cours de son stage. Son mémoire est soutenu devant un jury composé du directeur de mémoire, d'un autre enseignant-chercheur et, si possible, du tuteur ou de la tutrice professionnelle ou d'un autre représentant de l'organisme de stage.

6. L'ASSOCIATION TERRESSTRE

L'association TerrESStre, a été fondée en 2006 à l'initiative des étudiant.e.s du Master ESS.

Chaque année, le bureau est renouvelé et les projets prennent les couleurs de la nouvelle promotion de Master 1.

Quel est son but ?

- Participer à la vie étudiante par le biais d'activités diverses,
- Développer des projets de solidarité et de développement durable, et ainsi permettre aux membres étudiant.e.s d'expérimenter l'ingénierie de projet sur le terrain,
- Promouvoir l'ESS dans l'enceinte de l'université et à l'extérieur,
- Soutenir le Master ESS.

L'association se veut être un lieu de partage, d'échanges, un gisement d'idées et de projets dans un cadre convivial et ouvert à tou.te.s ceux .elles qui sont convaincu.e.s de la nécessité d'aborder la transition vers une société plus juste, plus écologique et plus humaine.

association.terresstre@gmail.com
facebook.com/terresstre

TerrESStre
FSESJ - UHA
16 rue de la Fonderie
68100 Mulhouse



DES PROJETS DES ANNÉES PASSÉES :

La Dépanne

Pour venir en aide aux étudiant.e.s en difficulté, l'association avait organisé chaque mois une distribution de denrées alimentaires et de produits de premières nécessités. Le projet avait pris tellement d'ampleur qu'il a été déplacé au Secours Populaire. Aujourd'hui, une Dépanne y a toujours lieu chaque mois.

Noël avec les enfants

Aux côtés d'autre association, TerrESStre a voulu célébrer Noël de manière solidaire. Une année, grâce à la collecte de cadeaux avec le Rotary Club, un Noël a été organisé pour des enfants dont les parents sont déboutés d'asile. Une autre année, TerrESStre s'est rapprochée de l'association Ballade pour se joindre à leur spectacle de Noël et distribuer des cadeaux, gracieusement offerts par les paroisses Notre Dame de l'Unité et Bon Pasteur de Montbéliard ainsi que la Chorale Saint Grégoire de Mulhouse.

Radio TerrESStre, les ondes de la solidarité

L'association a animé une chronique sur l'ESS diffusée tous les jeudis, sur Radio MNE (FM 107.5) C'était l'occasion de faire intervenir des associations, coopératives, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale ou tout simplement des citoyen.ne.s engagé.e.s pour parler de leurs démarches éthiques, solidaires, écologiques et responsables...

Ce projet a été rendu possible grâce à Jean-Luc Wertenschlag et la Radio MNE, qui ont fait confiance à TerrESStre, ainsi qu'à Kenny VOEGELIN avec son soutien et son aide dans la réalisation.

7. LA CHAIRE ESS ET LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

La Chaire ESS réunit en son sein trois parties prenantes : le monde de la recherche, les acteurs socioprofessionnels de l'ESS et les étudiants. Elle se place dans la continuité de ce Master, qui s'appuie largement sur un partenariat interactif avec les acteurs du territoire et s'intéresse fortement à leur potentiel de créativité.

La Chaire s'appuie sur un noyau constitué de l'équipe du Master IPESS (enseignants-chercheurs et professionnels de l'ESS assurant la formation, étudiants et anciens élèves), du laboratoire SAGE (Société, Acteurs, Gouvernement en Europe) et du réseau international de recherche à vocation franco-africaine 2DLiS (Développement Durable et Lien Social).

Elle se trouve renforcée au fur et à mesure de la co-construction par d'autres acteurs :

- locaux (associations, coopératives, collectivités),
- nationaux (mouvement mutualiste, fondations, unions d'employeurs),
- internationaux (universités partenaires, associations étrangères).

La Chaire ESS s'implique également dans plusieurs réseaux de formation ou de recherche autour de l'ESS (RIUESS, RIPESS) et participe à l'organisation d'événements internationaux, notamment par la co-organisation du Forum International de l'ESS, dont la seconde édition aura lieu en 2021 en Tunisie.

Animations et recherche-action au service de la coopération

La Chaire ESS de l'UHA se concentre sur trois axes de recherche et d'action : « innovations sociétales, nouveaux apprentissages et territoires », avec pour fil rouge l'ambition de répondre aux questions de l'insertion et du lien social pour contribuer à une société inclusive. Issue d'une démarche de co-construction, elle développe trois fonctions principales :

- un lieu de rencontres et d'échanges, identifiable comme dédié à l'ESS à Mulhouse, favorisant la coopération des acteurs et l'émergence de projets d'innovation sociétale,
- un centre de ressources dédié équipé d'une médiathèque de l'ESS, ouvert à tous, pour valoriser les savoirs et ressources existants et la production de nouveaux savoirs,
- des programmes de recherche-action favorisant l'expérimentation apprenante pour tous les acteurs de l'ESS.

La Chaire ESS de l'UHA est également au carrefour des attentes collectives pour un meilleur vivre ensemble. Avec ses partenaires, elle souhaite prendre sa part dans le contexte de crise sanitaire 2020 et s'est orientée vers un programme intitulé « *L'après-Covid 19 : Travaillons ensemble les transitions sociales, écologiques et démocratiques* » et un axe de recherche : « *Faire société avant et après le Covid-19* ». La Chaire ESS a vocation à accueillir rapidement un(e) premier(ère) doctorant(e) sur ces thèmes pour une recherche-action qui impliquera tous les acteurs locaux de l'ESS et les partenaires de la Chaire (fondations, mutuelles, associations, collectivités, organismes coopératifs).

8. MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

RÈGLES GÉNÉRALES DU CURSUS MASTER 12ème version (juin 2018)

Texte de référence : Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016.

Ces règles générales, établies et approuvées par le CEVU du 3 mars 2005, validées par le conseil d'administration du 7 avril 2005, ont été modifiées :

- par le CEVU du 9 mars 2006 et entérinées par le conseil d'administration du 14 mars 2006
- par le CEVU du 12 oct. 2006 et entérinées par le conseil d'administration du 14 nov. 2006
- par le CEVU du 7 nov. 2007 et entérinées par le conseil d'administration du 22 jan. 2008
- par le CEVU du 24 jan. 2008 et entérinées par le conseil d'administration du 6 mars 2008
- par le CEVU du 16 avril 2009 et entérinées par le conseil d'administration du 9 juin 2009
- par le CEVU du 24 mai 2012 et entérinées par le conseil d'administration du 9 Juillet 2012
- par le CEVU du 13 juin 2013 et entérinées par le conseil d'administration du 1er Juillet 2013
- par la CFVU du 03 juillet 2014
- par la CFVU du 02 octobre 2014
- par la CFVU du 06 avril 2017
- par la CFVU du 14 juin 2018

Les règles générales des modalités de contrôle des connaissances sont définies au niveau de l'université et s'appliquent à tous les diplômes. Ces règles générales fixent les modalités de capitalisation, compensation, conservation de notes d'une année à l'autre et report de notes entre les 2 sessions d'examen.

Elles définissent les aménagements d'études accordés aux étudiants selon leurs situations particulières et sont complétées par le règlement des examens validé par la CFVU du 2 octobre 2014.

ARTICLE 1 : INSCRIPTIONS

L'admission en Master n'est possible que pour les titulaires du Diplôme de licence ou son équivalent. Conformément à la loi du 23 décembre 2016, l'admission en première année de master est déterminée par l'examen du dossier du candidat, en fonction des capacités d'accueil validées par le conseil d'administration. L'admission est prononcée par le président de l'université sur proposition du jury compétent. La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention. Certaines formations dérogatoires déterminées par décret, opèrent leur recrutement à l'issue du M1.

Article 1.1.

Pour l'année universitaire, l'inscription administrative est annuelle.

Article 1.2.

L'inscription pédagogique est semestrielle.

Article 1.3.

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires. Les étudiants qui n'ont pas d'inscription pédagogique aux unités d'enseignement des parcours de formation ne sont pas autorisés à composer aux épreuves correspondantes.

Article 1.4.

Le nombre d'inscriptions administratives est limité selon les modalités suivantes:

- Deux inscriptions au plus par année de master sont autorisées
- Une inscription supplémentaire peut être accordée sur l'ensemble du cycle M, sur dérogation accordée par le Président de l'Université sur proposition du jury de Master.

ARTICLE 2 : PARTICULARITES DU MASTER

Article 2.1. : Langues étrangères

Tout étudiant doit maîtriser au moins une langue étrangère. Aussi chaque formation de master doit comprendre des unités d'enseignement de langues pour un total de 9 ECTS minimum à valider sur 3 semestres (hors semestre de stage).

Article 2.2. : UE libres

Chaque formation de master peut comprendre des UE libres pour un total de 6 ECTS répartis sur deux semestres sur l'ensemble du cursus. Ces UE sont essentiellement non disciplinaires et incluent par exemple les activités sportives, artistiques, associatives et l'engagement étudiant.

ARTICLE 3 : ACCRÉDITATION ET VALIDATION**Article 3.1. Obtention des UE**

Les crédits attribués à chaque UE sont déterminés par les équipes pédagogiques, dans le respect du cadre général défini par la CFVU.

Une Unité d'Enseignement (UE) est acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20 ;

ou

- par compensation au sein du semestre, sauf dispositions spécifiques inscrites dans les MCC.

Article 3.1.1 : Session de rattrapage

Dans une UE non validée, les notes supérieures ou égales à 10/20 sont conservées exclusivement pour la seconde session. Les notes de la 2ème session d'examen (aussi appelée session de rattrapage) se substituent à celles de la session 1.

Article 3.1.2: ECUE (Elément Constitutif d'UE)

Concernant les UE non validées à l'issue de la 2nde session d'examen : Aucune note d'ECUE (Eléments Constitutifs d'UE) ne pourra être conservée si l'UE n'est pas validée à l'issue de la 2nde session d'examen. Il n'y a pas d'ECTS affectés à des ECUE.

Article 3.1.3: Note plancher

- Le règlement propre à chaque formation peut définir l'existence de notes planchers sur les seules UE de type fondamentales.

- Cette note plancher est fixée au niveau de l'Université à 7/20.

- Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher, l'UE concernée ne peut être validée. Aucune compensation (ni dans le semestre, ni dans l'année, ni dans le diplôme) n'est alors possible.

- L'étudiant doit à nouveau se présenter à toutes les UE non validées.

Article 3.1.4: Absence aux épreuves

En cas d'absence injustifiée, la mention « DEF » (défaillant) est indiquée sur le relevé de notes. En cas d'absence justifiée, la moyenne est calculée sur l'ensemble des coefficients de l'UE et l'étudiant passe l'épreuve en deuxième session, si nécessaire.

Le traitement des absences en contrôle continu relève de la composante.

Article 3.2. : Obtention des semestres

Un semestre est acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire

- dès lors que chacune des UE qui le constituent est acquise,

ou

- lorsque la moyenne des UE qui le constituent, affectées de leurs coefficients, est égale ou

supérieure à 10/20, hormis pour le semestre qui inclut le stage ou le Mémoire de recherche,

ou

- par compensation annuelle sur la 1ère année (S1+S2) sous réserve que la moyenne obtenue à chacun des semestres soit supérieure ou égale à 8/20.

Article 3.3. : Obtention des diplômes

Le diplôme de Master est obtenu avec 120 crédits ECTS lorsque chacun des quatre semestres qui composent le cycle de master est acquis.

La maîtrise, diplôme intermédiaire, est obtenue avec 60 ECTS.

Article 3.4. : Mentions de réussite et classement

Le diplôme de Master est délivré avec des mentions de réussite selon des critères définis au niveau de l'UHA comme suit :

- La note finale du Master est la moyenne des moyennes des 4 semestres de Master pour les étudiants ayant suivi l'intégralité du cursus M à l'UHA.

- Pour les étudiants n'ayant pas suivi l'intégralité du cursus Master à l'UHA, la note finale de Master est obligatoirement la moyenne des notes des semestres suivis dans la formation à l'UHA.

- Il n'y a pas de mention délivrée au diplôme intermédiaire.

- Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

- Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20

- Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20
- Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

Il est possible d'indiquer sur l'attestation de réussite deux classements

- Soit un classement fondé uniquement sur les résultats du M2,
- Soit un classement fondé sur les résultats du M1 et ceux du M2 pour les étudiants ayant effectué les deux années à l'UHA.

ARTICLE 4 : ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS

Article 4.1. : Sessions d'examen

Une session de contrôle des connaissances est organisée pour et à l'issue de chaque semestre. Une 2ème session peut être prévue selon les modalités de contrôle des connaissances de chaque formation. Entre les deux sessions, chaque équipe pédagogique met en place un dispositif pédagogique de soutien.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

Chaque formation est encouragée à ne pas organiser plus d'épreuves terminales qu'il n'y a d'unités d'enseignement dans le semestre.

Article 4.2. : Soutenances

Les stages de master doivent se terminer le 30 septembre dernier délai. Les soutenances de stage et de mémoire doivent avoir lieu au plus tard le 15 octobre.

Article 4.3. : Jurys

Un jury est nommé par semestre d'études.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

Conformément au règlement des examens de l'UHA, le jury est souverain pour apprécier toute situation particulière.

Jury de master

Par mention, un jury de diplôme, nommé par le Président sur proposition de l'équipe pédagogique validée par les Directeurs des UFR concernées, est constitué pour l'attribution du diplôme de master.

Le jury de diplôme est souverain pour l'attribution du diplôme de Master.

Les jurys de diplôme doivent se réunir avant le 1er novembre.

Jury de maîtrise

Le jury du semestre S2 du cursus master est le jury du diplôme intermédiaire de maîtrise. La délivrance de ce diplôme à un étudiant est assujettie à la demande de ce dernier. La note de la maîtrise est la moyenne des notes des 1er et 2ème semestres de master. Aucune mention n'est délivrée pour le diplôme de maîtrise.

ARTICLE 5 : COHABILITATIONS

Pour les diplômes co-accrédités, il est possible de déroger aux règles internes de l'Université aussi bien en termes d'organisation, de calendrier, de contrôle de connaissances, etc. Les modifications proposées devront être soumises au plus tard à la première CFVU de l'année universitaire.